



Wallonie

# Commissariat général au Tourisme - Hébergement



Veillez renvoyer ce formulaire à l'adresse ci-contre :



**Commissariat général au Tourisme**

En cas de difficultés, vous pouvez consulter le site internet :

<http://cgt.tourismewallonie.be/>

Ou joindre le Commissariat général au Tourisme,  
Direction des Hébergements touristiques via :

Avenue Gouverneur Bovesse, 74  
5100 Namur (Jambes)

Email : [heb.tour@tourismewallonie.be](mailto:heb.tour@tourismewallonie.be)

Tél. : 081/325.630

## Demande d'autorisation

### Objet

L'exploitation d'un hébergement touristique peut être exercée librement en Wallonie pour autant que les lois et règlements en vigueur soient respectés.

L'utilisation des dénominations telles Hôtel, Gîte rural, terrain de Camping touristique, etc ... est protégée par le code Wallon du tourisme.

Ce formulaire vous permet de solliciter l'autorisation d'utiliser une de ces dénominations protégées.

### Public

Tout exploitant ou candidat exploitant d'un hébergement touristique.

### Conditions

Les dénominations "Gîte rural", "Gîte citoyen", "Gîte à la ferme" et "Chambre d'hôtes" sont accessibles uniquement aux personnes physiques.

Pour les autres dénominations protégées il n'y a aucune condition particulière.

### Réglementation

Site web du Commissariat général au Tourisme - Rubrique : Hébergements touristiques en Wallonie :

<http://cgt.tourismewallonie.be/default.aspx?pg=0608977c-578b-4de3-b66e-0d24106b1a7a>

 Si votre demande concerne un village de vacances (ou une unité de séjour dans un village de vacances existant), veuillez contacter directement le Commissariat général au Tourisme.

## 1. Question préalable

La présente demande d'autorisation est-elle la première demande d'autorisation pour l'hébergement concerné ?

- Oui  
 Non

## 2. Coordonnées du demandeur

### 2.1. Identification

Vous êtes :

- une **personne physique**

<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom
<input type="checkbox"/> Mme		
Veuillez fournir au moins un numéro de téléphone.		
Téléphone	Téléphone	Téléphone
Courriel		

- une **personne morale**

Dénomination		
Forme juridique		
<b>Légalement représentée par :</b>		
<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom
<input type="checkbox"/> Mme		
Fonction		
Veuillez fournir au moins un numéro de téléphone.		
Téléphone	Téléphone	Téléphone
Courriel		

Possédez-vous un numéro d'entreprise ?

Oui

Numéro d'entreprise

Non

### 2.2. Adresse du demandeur

Rue	Numéro	Boîte
Code postal	Localité	
Pays		

### 3. Objet de la demande

Vous souhaitez une dénomination protégée pour

- Un établissement hôtelier
- Un camping
- Un hébergement pour mouvements de jeunesse
- Une ou des chambre(s) d'hôtes
- Un hébergement locatif

**Si vous sollicitez une dénomination pour un établissement hôtelier :**

Vous sollicitez une autorisation pour porter la dénomination suivante

- Hôtel
- Apart-hôtel
- Hostellerie
- Motel
- Pension
- Relais
- Auberge

**Si vous sollicitez une dénomination pour un camping :**

Vous sollicitez une autorisation pour porter la dénomination suivante

- Terrain de camping touristique
- Terrain de camping à la ferme

**Si vous sollicitez une dénomination pour un hébergement pour mouvements de jeunesse :**

Vous sollicitez une autorisation pour porter la dénomination suivante

- Endroit de camps

**Si vous sollicitez une dénomination pour une chambre d'hôtes :**

Vous sollicitez une autorisation pour porter la dénomination suivante

- Chambre d'hôtes
- Chambre d'hôtes à la ferme

**Si vous sollicitez une dénomination pour un autre hébergement locatif :**

Vous sollicitez une autorisation pour porter la dénomination suivante

- Gîte rural
- Gîte citadin
- Gîte à la ferme
- Meublé de vacances

Capacité d'accueil

- Moins de 5 personnes

Votre gîte ou votre meublé de vacances est-il composé d'un seul espace multifonctionnel ?

- Oui
- Non

- Entre 5 et 15 personnes
- plus de 15 personnes

**4. Personne chargée de la gestion journalière de l'hébergement**

**Attention ! Si vous demandez une autorisation pour une chambre d'hôtes, une chambre d'hôtes à la ferme, un gîte rural, un gîte citadin ou un gîte à la ferme, vous ou le représentant légal devez obligatoirement assurer vous-même la gestion journalière de l'hébergement.**

Qui assure la gestion journalière de l'hébergement touristique ?

- Le demandeur ou son représentant légal
- Une autre personne

<input type="checkbox"/> M.	Nom		Prénom	
<input type="checkbox"/> Mme				
Rue			Numéro	Boîte
Code postal	Localité			
Veuillez fournir au moins un numéro de téléphone.				
Téléphone		Téléphone		Téléphone
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Courriel				

**5. Coordonnées de l'établissement**

Nom de l'établissement

L'adresse de l'établissement est-elle identique à l'adresse du demandeur ?

- Oui
- Non

Rue			Numéro	Boîte
Code postal	Localité			
Téléphone		Téléphone		Téléphone
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _		_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Y a-t-il un bâtiment annexe destiné au logement des hôtes que vous voulez intégrer dans votre demande d'autorisation ?

- Oui

L'adresse de l'annexe est-elle différente de l'adresse principale ?

- Oui

**Adresse :**

Rue			Numéro	Boîte
Code postal	Localité			

- Non

- Non

## 6. Caractéristiques de l'hébergement

### Si vous sollicitez une dénomination pour un établissement hôtelier

Nombre total de chambres dans le bâtiment principal

Nombre total de chambres dans le bâtiment annexe

Nombre de chambres avec salle de bains et WC privés dans le bâtiment principal

Nombre de chambres avec salle de bains et WC privés dans le bâtiment annexe

### Si vous sollicitez une dénomination pour un meublé de vacances, une chambre d'hôte, un gîte

Nombre maximum de personnes (bébés inclus) pouvant être hébergées dans l'établissement

**Uniquement pour les Chambres d'hôtes :**

Nombre de chambres

### Si vous sollicitez une dénomination pour un camping touristique

Nombre total d'emplacements :

De passage

Saisonniers

Résidentiels

Avez-vous des abris fixes (bungalows, chalets...) ?

Oui

Nombre d'abris fixes

Non

### Si vous sollicitez une dénomination pour un camping à la ferme

Nombre total d'abris mobiles (caravanes tractables, roulottes, motorhomes, ... à l'exception des caravanes de type résidentiel)

### Si vous sollicitez une dénomination pour un endroit de camps

Nombre maximum de personnes (bébés inclus) pouvant être hébergées dans l'endroit de camps

## 7. Dérogation<sup>1</sup>

Sollicitez-vous une dérogation aux critères d'autorisation ?

Oui

Non

<sup>1</sup> Votre hébergement ne peut souscrire à toutes les conditions d'autorisation ou à tous les critères de classement ? Vous pouvez solliciter une dérogation, à deux critères au plus. La demande de dérogation doit être motivée et appuyée par tous les documents susceptibles de permettre d'accorder cette dérogation (voir les articles 206, 208, 222 et 262 du CWT pour la procédure).

## 8. Liste des documents à joindre

### Pour tous les hébergements :

- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié

### Pour des terrains de camping touristique avec abris fixe :

- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 1
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 2
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 3
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 4
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 5
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 6
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 7
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 8
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 9
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 10
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 11
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 12
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 13
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 14
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 15
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 16
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 17
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 18
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 19
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 20
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 21
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 22
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 23
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 24
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 25
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 26

- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 27
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 28
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 29
- Copie de l'attestation de sécurité-incendie ou copie de l'attestation de contrôle simplifié pour abri fixe 30

**Si le demandeur est une personne physique :**

- Un extrait du casier judiciaire du demandeur destiné à l'administration publique et délivré depuis moins de trois mois

**Si le demandeur est une personne morale :**

- Un extrait du casier judiciaire du représentant légal destiné à l'administration publique et délivré depuis moins de trois mois

**Si le demandeur ou le représentant légal n'est pas la personne chargée de la gestion journalière de l'hébergement :**

- Un extrait du casier judiciaire au nom de la personne chargée de la gestion journalière de l'hébergement destiné à l'administration publique et délivré depuis moins de trois mois
- Une copie du permis d'urbanisme, lequel doit avoir acquis un caractère définitif; soit une attestation de la commune certifiant qu'il n'est pas nécessaire
- Une copie des permis administratifs requis (permis d'environnement/permis unique), lesquels doivent avoir acquis un caractère définitif

**Dans le cas de dérogation aux critères d'autorisation et/ou de classement :**

- Tous les documents et renseignements susceptibles de permettre cette dérogation

**Pour tous les établissements dont l'exploitation est assurée par une société commerciale :**

- Les statuts coordonnés de la société

**Pour des terrains de camping touristique, à l'exception des terrains de camping à la ferme :**

- Un plan précis, à l'échelle 1/500e ou 1/1000e, présentant l'aménagement, l'équipement du terrain, les zones réservées aux touristes de passage, saisonniers et résidentiels, ainsi que le nombre d'emplacements par zone
- Un extrait de la matrice cadastrale reprenant les tenants et aboutissants des parcelles concernées

**Pour des terrains de camping à la ferme :**

- Un plan à l'échelle permettant de connaître la superficie du terrain de camping à la ferme, sa situation par rapport à l'exploitation agricole dont il dépend et l'emplacement du bloc sanitaire
- Un extrait de la matrice cadastrale reprenant les tenants et aboutissants des parcelles concernées

Nombre **TOTAL** de documents joints

## 9. Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné :

Nom

Prénom

légalement autorisé à engager l'entreprise,  
déclare sur l'honneur :

- que les renseignements mentionnés dans le présent document sont exacts et complets et m'engage, soit à faire parvenir au Commissariat général au Tourisme par courrier postal les documents listés plus haut, soit à les joindre à ce formulaire ;
- avoir pris connaissance des dispositions préliminaires et du livre III du Code wallon du Tourisme, relatifs aux Etablissements d'hébergement touristique ;
- ne pas proposer de séjour inférieur à une nuit au sein de mon hébergement touristique ;
- disposer d'une assurance pour couvrir la responsabilité civile pour les dommages causés par moi-même, ou par toute personne en charge de l'exploitation de l'hébergement touristique.

Lieu

Signature

Date

 /  / 

## 10. Protection de la vie privée et voies de recours

### 10.1. Protection de la vie privée

Comme le veut la Loi<sup>2</sup>, nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service suivant du Gouvernement wallon : **Commissariat général au Tourisme** ;
- vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.

### 10.2. Voies de recours

**Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de la décision rendue ?**

- 1. Introduire un recours interne à l'administration.**  
*Adressez-vous à l'administration concernée pour lui exposer les motifs de votre insatisfaction ou exercez le recours administratif spécifique si celui-ci est prévu dans la procédure.*
- 2. Adresser une réclamation auprès du Médiateur.**  
*Si au terme de vos démarches préalables au sein de l'administration vous demeurez insatisfait de la décision, il vous est possible d'adresser une réclamation auprès du Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.*



Rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur

Tél. gratuit 0800 19 199

<http://www.le-mediateur.be>

<sup>2</sup>Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.



## Enquête de satisfaction

Le Gouvernement wallon souhaite simplifier vos démarches administratives. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous donner **vos avis** sur le formulaire que vous venez de lire ou de compléter. Cela nous permettra d'améliorer la qualité de nos services.

### Quelle est votre tranche d'âge :

- moins de 30 ans                       30-60 ans                       plus de 60 ans

### Vous êtes :

- un citoyen                       une entreprise                       un tiers (intermédiaire tel qu'architecte, avocat, comptable, ...)
- un pouvoir local                       une association du non marchand                       une administration
- autre

### Le temps nécessaire pour le remplissage du formulaire vous paraît :

- raisonnable                       trop long

### Vous avez trouvé ce formulaire :

- clair et simple à remplir                       peu compréhensible et difficile à remplir

### Quelles seraient les 3 améliorations prioritaires à apporter à ce formulaire ?

- réclamer moins de pièces justificatives
- changer l'ordre des questions
- faire des phrases plus simples
- améliorer l'aspect visuel
- permettre à une ou plusieurs personnes de signer électroniquement
- améliorer l'aide au remplissage (pré-remplissage, fenêtre d'explication, information préalable, glossaire, ...)
- faciliter la sauvegarde du formulaire
- rassurer sur l'usage des données personnelles (être plus clair sur qui les utilise et qui peut en faire quoi)
- autre

Précisez :

### Sélectionnez ci-dessous la situation qui vous correspond le mieux :

- Situation 1** : J'ai complété mon formulaire « à la main » ou « sur papier ».

Pourquoi n'avez-vous pas rempli le formulaire électroniquement ?

- je ne savais pas qu'il existait une version électronique ou il n'en existe pas
- on me l'a donné en version papier
- je n'ai pas confiance en l'électronique
- c'est trop compliqué
- autre

Précisez :

- Situation 2** : J'ai commencé à remplir mon formulaire électroniquement mais j'ai abandonné

Pourquoi avez-vous abandonné ?

- je ne voulais pas me créer un espace personnel
- je ne savais pas comment joindre les annexes
- nous étions plusieurs à devoir remplir le formulaire
- les pièces à joindre étaient hors format (plans, ...)
- autre

Précisez :

- Situation 3** : J'ai rempli et soumis mon formulaire électroniquement

Seriez-vous d'accord de nous aider davantage en répondant à une enquête téléphonique ?

- oui                       non

Dénomination :

Téléphone:

MERCI pour votre participation !